|  |  |
| --- | --- |
|  | **Chambre de Commerce et d’Industrie de Maine et Loire**  **Direction RSE**  **Service Achats**  8 bd du roi René - BP 60626  49006 Angers  Tél: 02.41.20.49.00 |
| **MARCHE DE TRAVAUX**  **PROCEDURE ADAPTEE**  **MARCHE N°2024RTPN2082**  **TRAVAUX DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES POUR L’ENSEMBLE DES SITES DE LA CCI DU MAINE ET LOIRE**  **MEMOIRE TECHNIQUE**  **LOTS 1 à 3** | |

MEMOIRE TECHNIQUE

Le présent mémoire technique a pour objet de juger la valeur technique de l’offre de l’entreprise au moyen d’un questionnaire.

Ce mémoire doit être complété par l’Entreprise et **adapté aux particularités** du marché considéré.

Le candidat doit indiquer, par item, les dispositions qu'il compte adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges.

Le mémoire technique comporte 5 items. Chacune des questions VT fera l’objet d’une notation entre 0 et 5 points. Chaque item est affecté d’un coefficient afin d’obtenir une note globale qui sera rapportée à 50 points.

Les renseignements indiqués dans le mémoire technique doivent être liés directement à l’objet du marché, et ne doivent pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’entreprise.

**Le présent mémoire technique doit obligatoirement être complété et signé par le candidat sous peine d’irrégularité de l’offre**

Les différents éléments demandés sont à renseigner sur le présent document en le complétant par des documents annexes quand ils sont exigés.

Si le candidat le souhaite, des documents complémentaires peuvent être joints (**en rapport direct avec l’objet du marché**).

En cas de sous-traitance, les sous-traitants s’engagent sur les éléments du mémoire technique du mandataire.

**Il est de plus rappelé que le présent mémoire technique est une pièce contractuelle du marché ; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le titulaire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.**

Pour le critère « valeur technique » et pour chacun de ses sous-critères : une note de 0 à 5 sera attribuée au regard de l’échelle de notation suivante : 0 = aucune information ou hors sujet ; 1 = très inadaptée ; 2 = inadaptée ; 3 = standard ; 4 = très adaptée ; 5 = optimale / au-delà du besoin. Des ½ points pourront être accordés.

**LISTE DES ITEMS**

1. **ITEM VT1 –** **(coefficient 7,5– Note de 0 à 5)**

Le candidat fournira un organigramme **nominatif** structurel complet affecté à ce marché et précisera l’organisation mis en place avec les moyens humains, affectés à chaque prestation et/ou action, intervenant (nombre, fonction, qualifications et formations, habilitations des personnels ...), encadrement, interlocuteurs techniques et commerciaux…

1. **ITEM VT2 – (coefficient 3,75– Note de 0 à 5)**

Le candidat précisera les délais d’intervention urgente et non urgente, d’établissement des devis, des commandes, d’approvisionnement et de livraison des principales fournitures.

1. **ITEM VT3– (coefficient 3,75– Note de 0 à 5)**

Le candidat précisera de manière détaillée, les méthodologies envisagées pour l’exécution des différentes prestations tel que définie par les gammes de maintenance et par la réglementation en vigueur avec une description des différentes opérations dans l’ordre chronologique.

1. **ITEM VT4– (coefficient 7,5– Note de 0 à 5)**

Le candidat précisera de manière détaillée le nombre d’heures **annuelles** affectées à la conduite et à la maintenance préventive conformément aux gammes de maintenance fournies au présent marché et à la réglementation en vigueurs.

1. **ITEM VT5–(coefficient 3,75– Note de 0 à 5)**

Le candidat **précisera de manière détaillée les moyens** mis en œuvre pour livrer et garantir l’information relative au suivi des interventions (maintenance, dépannage, astreinte …). En outre, il joindra un exemple du modèle de carnet d’entretien, de rapport d’intervention et de rapport annuel.

1. **ITEM VT6– (coefficient 3,75– Note de 0 à 5)**

Le candidat précisera les dispositions d’autocontrôle et de suivi envisagées (démarche qualité de l’entreprise) : moyens humains mis en œuvre pour les contrôles, méthodes, supports envisagés, périodicité (ex. : fiches de contrôle et autres...) ainsi que les mesure misent en place au sein de l’entreprise afin d’assurer un taux d’indisponibilité le plus réduit possible.

1. **Démarche environnementale et d’insertion sociale (coefficient 20– Note de 0 à 5)**

Le candidat présentera les mesures prises par la société dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

**ITEM VT1 – (coefficient 7,5– Note de 0 à 5)**

Le candidat fournira un organigramme **nominatif** structurel complet affecté à ce marché. (Encadrement, Interlocuteurs techniques et commerciaux, ouvriers …) en précisant les qualifications et formations des personnels dans le cadre du présent marché.

**ITEM VT2 – (coefficient 3,75– Note de 0 à 5)**

Le candidat précisera les délais d’établissement des devis, des commandes, d’approvisionnement et de livraison des principales fournitures.

**ITEM VT3 – (coefficient 3,75– Note de 0 à 5)**

Le candidat précisera de manière détaillée et les méthodologies envisagées pour l’exécution des différentes prestations tel que définie par les gammes de maintenance et par la réglementation en vigueur avec une description des différentes opérations dans l’ordre chronologique.

**ITEM VT4 – (coefficient 7,5– Note de 0 à 5)**

Le candidat précisera de manière détaillée le nombre d’heures **annuelles** affectées à la conduite et à la maintenance préventive conformément aux gammes de maintenance fournies au présent marché et à la réglementation en vigueurs.

**ITEM VT5 – (coefficient 3,75– Note de 0 à 5)**

Le candidat **précisera de manière détaillée les moyens** mis en œuvre pour livrer et garantir l’information relative au suivi des interventions (maintenance, dépannage, astreinte …). En outre, il joindra un exemple du modèle de carnet d’entretien, de rapport d’intervention et de rapport annuel.

**ITEM VT6 – (coefficient 3,75– Note de 0 à 5)**

Le candidat précisera les dispositions d’autocontrôle et de suivi envisagées (démarche qualité de l’entreprise) : moyens humains mis en œuvre pour les contrôles, méthodes, supports envisagés, périodicité (ex. : fiches de contrôle et autres...) ainsi que les mesure misent en place au sein de l’entreprise afin d’assurer un taux d’indisponibilité le plus réduit possible.

**ITEM VT 7 – Démarche environnementale et d’insertion sociale (coefficient 20– Note de 0 à 5)**

Le candidat présentera les mesures prises par la société dans la prise en compte d’objectifs de développement durable et d’insertion sociale, comme l’accompagnement de personnes en situation de handicap, de traitement des déchets, de protection de l’environnement, d’économie d’énergie dans le cadre de l’exécution de ce marché les actions citées devront **être en lien avec l’objet du marché et mises en œuvre dans le cadre de l’exécution du marché :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critères RSE** | | **Notation** | **ex de justificatifs** | **Réponses du candidat** |
| Social | Progression des individus dans l'entreprise. Développer les compétences en lien avec les prestations demandées (formation du personnel en lien avec l’objet du marché etc..) | Les éléments **sont factuels mesurables**, **documentés** et **le lien avec le marché est clairement établi** : 5 points ; **partiellement** documentés et ou **partiellement en lien** avec l’objet du marché 3 points ; non documenté et le lien avec le marché n’est pas démontré : pas de point. | Déclaratif :  % Nombre de jours de formation du salarié/Nombre de jours de formation total de l'entreprise, programme de formation... |  |
| Le fournisseur promeut-il l'égalité des chances et l'insertion des publics éloignés de l'emploi via l'emploi de salariés en contrats d'insertion, d'apprentissage, des seniors, ainsi que des personnes handicapées pour répondre aux prestations demandées | Déclaratif :  % / effectif.  Profil des intervenants envisagés |  |
| Protection des salariés  **Le fournisseur a-t-il mis en place une politique de prévention des risques, accidents du travail et TMS (troubles musculo-squelettiques) ?** | Taux de salariés formés à la prévention santé, sécurité au travail  Equipements de protection individuels et collectifs mis à disposition des collaborateurs.  Existence d'une procédure de contrôle de la sécurité du personnel  Labellisation ou certification de l'entreprise. Habilitation détenue par les personnes intervenantes sur les chantiers. |  |
| Environnemental | Carbone et climat, Le prestataire prend-il en compte l'impact de son activité sur le changement climatique dans le choix de ses process de travail ; des matériaux utilisés ; Le prestataire utilise des matériaux permettant d'optimiser l'efficacité énergétique du bâtiment. | Les éléments **sont factuels mesurables**, **documentés** et **le lien avec le marché est clairement établi** : 5 points ; **partiellement** documentés et ou **partiellement en lien** avec l’objet du marché 3 points ; non documenté et le lien avec le marché n’est pas démontré : pas de point. | Limitation de l’impact écologique dans le choix des matériaux proposés, leur mode de fabrication, les modes de réparation envisagés ou les solutions / maintenances / installations envisagées.  % de la part des matériaux issu du réemploi et/ou reconditionnés. |  |
| Economie / territorial | Développer les achats responsables, locaux. Le fournisseur se fournit-il en matériaux localement et fait-il appel à des entreprises locales pour ses besoins en biens et services, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets ? | Les éléments **sont factuels mesurables**, **documentés** et **le lien avec le marché est clairement établi** : 5 points ; **partiellement** documentés et ou **partiellement en lien** avec l’objet du marché 3 points ; non documenté et le lien avec le marché n’est pas démontré : pas de point. | Taux de matériaux locaux utilisés  Taux de matériaux issus des entreprises locales  Nombre de partenariats avec des entreprises locales de traitement des déchets (par exemple mise à disposition de locaux de tri) |  |
| Gouvernance | Démarche d'évaluation des clients.  **Comment l’entreprise s’assurera de la satisfaction des utilisateurs ?** | Outils de contrôles mis en place pour assurer la satisfaction de la CCI pour la prestation du marché, Modalités de mise en œuvre de suivi des interventions.  Garantie et SAV… |  |